Sénouillac

La lettre d'information

EDITION DE MAI 2018

L'édito de Gilles :

Les Elus que je représente et que nous sommes, vous remercient de la confiance que vous nous apportez au quotidien.

Nous sommes élus avec le sentiment d'être utiles à la communauté, de servir l'intérêt général, de transmettre des valeurs, d'appliquer la loi et de soutenir et promouvoir le territoire et la politique publique.

Nous essayons de toutes nos forces d'accomplir et de respecter nos engagements vis à vis de nos concitoyens et de conserver votre soutien même si quelques fois les projets ou choix que nous faisons ne vont pas dans votre sens mais dans celui de l'intérêt communal.

Alors ne nous jugez pas trop vite car c'est ensemble que nous porterons un projet de territoire.

Amicalement

A la Une

Vide grenier, atelier, concert, théâtre, aubades, fête…

Le soleil a du mal à sortir, mais les manifestations pleuvent du côté des associations !!

A vos agendas, la fin du printemps sera chargée en attendant l'été !!

Actu du mois :

- Déclaration d'impôts : si vous avez manqué la date limite pour la version papier du 17 mai, vous avez jusqu'au 5 juin par internet ;
- Inauguration du pôle santé et de la boulangerie le samedi 26 mai.

Point sur les chantiers en cours

Voirie

Le chemin piétonnier reliant le pôle santé/boulangerie à la mairie est fini. La touche finale des plantations va suivre sous peu.

Salles et bâtiments communaux

Suite au déménagement au pôle santé des infirmières, de l'ostéopathe et de l'ADMR, l'ensemble du conseil étudie les différentes possibilités de réaffectation de ces locaux communaux.

Les folles soirées dans le bureau de la mairie :

Une soirée commission association

La commission « association » se réunit plusieurs fois dans l'année au besoin et principalement au second trimestre après l'élaboration du budget.
En tant qu'élu membre, j'ai donc été dernièrement convoqué.
Il était question ici de définir les subventions accordées aux associations. Comment cela se passe ? C'est simple, il « suffit » de répartir équitablement une enveloppe (fixée dans le budget prévisionnel de fonctionnement) entre les différentes associations qui en ont pour la plupart fait la demande et au regard de leurs activités et projets. Pour cela la commission compile les avis et propositions de montants préalablement recueillis auprès de tous les membres de la commission et discute afin d'obtenir une répartition juste.
In fine, c'est une proposition « travaillée » qui est soumise à l'ensemble du conseil afin d'être approuvée. L'approbation se fait ligne par ligne, association par association.
Après le conseil, les subventions approuvées sont versées aux associations qui devront ensuite en cours d'année faire un retour sur utilisation.

NT

Il était une fois ...

Il y a quelques années en arrière, je décidais de m'installer dans ce petit village. Pierre après pierre, les anciens de la commune m'ont érigé. Après des années de fonction, je me plongeais dans un long sommeil. Au fil des années, je pensais avoir trouvé le repos éternel. Je regardais au fil des jours passer les gens sans que leur regard se pose sur moi.

Il y a quelques mois, je subissais quelques opérations esthétiques comme disent les humains. On ne me demanda pas mon autorisation. Le regard interrogé des passants se posa sur moi sans non plus s'attarder d'avantage. Ma façade reprit des couleurs, mon être intérieur se bouleversa au fil des jours.

Aujourd'hui, les gens s'arrêtent devant moi pour m'admirer. Et non, ce n'est pas pour mon apparence, c'est pour mon âme qu'ils viennent. Depuis un peu plus de 45 jours, j'ai mon sommeil agité, je ne dors plus que 2 à 3 heures par nuit. Je n'ai plus froid comme avant, mon être revit, je suis habité par une personne. On dirait qu'il prépare des pains, des viennoiseries pour tous ces gens. Ca y est j'ai compris, c'est pour lui qu'ils viennent. Vous avez de la chance, je n'ai même pas eu le privilège de pouvoir goûter ce qu'il fait. Tant pis, vous ne lui direz pas mais je lui vole une partie de son travail en humant chaque seconde qui passe de ces différentes odeurs de cuisson qui enivrent mon corps. En espérant qu'il ne m'en veuille pas trop.

Mais, il n'est pas tout seul à être là. Oui, il est accompagné par ces drôles de dames. Chacune a sa propre fonction au sein de ce regroupement.

On dirait qu'ils ont peur pour ma santé tout à coup. Rassurez-vous dans le cas où mon taux de sucre augmente rapidement avec toutes ces pâtisseries, je demanderai à ce qu'on réalise une prise de sang. Les infirmières sont là. Il y a aussi une professionnelle de la médecine douce et des thérapies alternatives, elle utilise les énergies ou les fluides de l'organisme afin d'améliorer son fonctionnement et de soulager des douleurs. Avec moi, elle va avoir du travail. Après toutes ces années de repos et cette métamorphose si rapide, je ressens des tensions dans tout mon corps. J'ai entendu dire qu'une autre était capable de soulager tous les maux de votre corps. Il faut que je lui en touche deux mots, peut-être qu'elle aura un peu de temps à m'accorder.

Il paraît que le 26 mai 2018 en fin d'après-midi, on fait la fête, il y a un événement, ils appellent ça une « inauguration ». Il faut que je sois présentable pour l'occasion, pas de soucis je connais un réseau associatif d'aide à la personne (ADMR) qui cohabite avec les autres personnes dans mon entre qui saura m'accompagner.

Après tout, ils ont bien raison ces humains, après la mort (car il faut bien l'admettre, j'étais bien mort) vient la réincarnation. Eh bien, je puis dire que celle-ci s'est bien passée puisque les gens s'intéressent à nouveau à moi.

Longue vie à vous aussi.

SA

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le mercredi 11 avril

Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétation fallacieuse restent de la responsabilité de son auteur.

- Délibérations :
  - Approbation du compte de gestion Budget mairie 2017 ;
  - Approbation du compte administratif communal 2017 ;
  - Affectation du résultat commune 2017
  - Vote des taux d'imposition :
    - Taxe d'habitation : 10,85% ;
    - Taxe Foncier Bâti : 15,11% ;
    - Taxe Foncier Non Bâti : 41,49%.
  - Vote du budget primitif 2018 ;
  - Durée amortissement des attributions de compensation ;
  - Modification du plan de financement pour l'aménagement du village ;
  - Demande de subvention à la communauté d'agglomération pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre de la mise en place de panneaux photovoltaïque ;

- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
  - Mise en place de la commission tourisme : réunion programmée le mardi 15 mai à 18h ;
  - Demande de la directrice de l'école pour accueillir un intervenant en éducation musicale ;
  - Proposition d'une date pour l'inauguration officielle de l'espace santé et boulangerie : Samedi 26 mai ;
  - Réunion à l'agglo :
    - Mise à disposition de composteur ;
    - Embauche effectuée d'un technicien pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie ;
  - Réception de la nouvelle station d'épuration le mardi 10 avril ;
  - Rendez-vous à venir
    - avec le service du SIG de l'agglo concernant l'adressage ;
    - avec le représentant élu de Gaillac concernant l'entretien du chemin de « Barriques » limitrophe au 2 communes ;
  - COPIL école du mardi 10 avril. Prochaine réunion le 26 avril ;
  - Commissions « personnel » puis « associations » le mardi 24 avril ;

Date du prochain conseil municipal : à déterminer.

La communauté d'agglomération en bref

Les transports scolaires sont des services publics réguliers de transports routiers crées pour assurer principalement à l'intention des élèves la desserte des établissements d'enseignement.

La communauté d'agglomération est compétente sur son périmètre pour transporter les élèves du point d'arrêt le plus proche de leur domicile vers leur établissement scolaire (trajet aller/retour).

Il faut noter qu'à l'intérieur du périmètre de 3 km défini entre le domicile de l'élève et l'établissement scolaire, le service de la FEDERTEEP n'est normalement pas assuré.

Attention : les transports des élèves dans le cadre de leur scolarité ne sont pas des « transports scolaires ». Exemples : sorties scolaires (piscine, gymnase etc.), activités périscolaires, restauration scolaire.

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente en mobilité, ce qui inclut les transports scolaires. De même, depuis le 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération Gaillac/Graulhet, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, a délégué l'organisation des transports scolaires à la même FEDERTEEP.

Le coût réel du transport d'un élève pour la collectivité : de 600 à 1000€ selon la localisation (lignes régulières ou lignes spéciales FEDERTEEP). Les familles et les communes prennent à leur charge une part de ce coût (80€ / élève pour les familles, 160€ / élève pour les communes). L'agglomération reçoit de la région Occitanie une aide de 2,2 millions d'euros (fixe et non révisable).

Petit jeu : sudoku (facile)

8		3						1
	2			6	3		8	
	7		2	9		3		
9			8			6	1	
	5	7		3		8	4	
	8	2			6			3
		6		7	9		2	
	4		3	1			6	
2						1		7

Les petites infos sympas

Dictons :
Jusqu'au vingt-huit l'hiver n'est pas cuit.
Qui se dévêt avant mai, ne sait pas ce qu'il fait.
La grenouille qui chante avant le mois de mai, ferait mieux de se taire.

L'astuce : Grand nettoyage de printemps dans mon armoire à pharmacie
Comment choisir ce qu'il faut garder et ce qu'il faut rapporter en pharmacie pour recyclage ?
Attention aux dates d'expiration
Comme les denrées alimentaires, vos médicaments ont une date de péremption. Un critère facile et indiscutable pour faire un premier tri dans votre armoire à pharmacie.
Médicaments sans ordonnance
Vous pouvez pratiquer un peu d'automédication avec les médicaments sans ordonnance : du paracétamol pour les petites douleurs, des antihistaminiques pour les allergiques… Si la date n'est pas dépassée, ils pourront encore servir.
ATTENTION : cela ne vous dispense pas de demander conseil à votre pharmacien! Il vous informera de la posologie, la durée de traitement, les précautions d'emploi, les interactions éventuelles avec les médicaments que vous prenez déjà et les effets indésirables possibles.
Les médicaments délivrables uniquement sur ordonnance
Si votre traitement est terminé, ramenez les médicaments restant à votre pharmacien.
Enfin, voici 2 conseils pour finir :

- Pensez à stocker vos médicaments dans une armoire à pharmacie en hauteur et fermée à clef pour éviter que vos enfants ne poussent trop loin le jeu du docteur
- Ne jetez jamais vos médicaments avec les ordures ménagères! Déposez plutôt en pharmacie les boîtes entamées ou périmées. Ils seront recyclés.

La date du mois : Fête des mères le dimanche 27 mai.
Les mères sont honorées depuis fort-fort longtemps à travers le monde et les cultures car, portant les enfants et leur donnant naissance, elles incarnent le principe de la vie, et ce n'est pas rien. C'est naturellement que cette éloge prend place au printemps, en général dans la seconde partie de mai, précisément le dernier dimanche du mois par chez nous (si cela ne tombe pas avec Pentecôte).
Du collier de nouilles au petit SMS, toute marque d'affection sera bienvenue auprès de toutes les mamans.

La Minute Environnementale

Adoptez les bons gestes : voilà les 5 fondamentaux pour la réduction de nos déchets :

1. Pratiquer le compostage domestique : Action n°1 que chacun de nous peut entreprendre avec un impact important. En séparant les déchets organiques du reste de nos poubelles, nous pouvons faire diminuer le volume de nos containers de 1/3.
2. Fuir les emballages : Lors de vos courses, nous pouvons favoriser les produits avec peu ou sans emballages et quand on le peut on achète en vrac, pensez également à vos sacs de courses réutilisables.
3. Evitez le gaspillage alimentaire : En France, on gaspille 21 Kg/an de denrées alimentaires dont 7 Kg sont encore emballés. Pensez à regarder les DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale, à consommer de préférence avant le), ces denrées restent encore consommable même leurs dates franchis, seul leur goût peut-être altérées. Et la DLC (Date Limite de Consommation) qui concerne les produits frais.
4. Evitez les textiles sanitaires jetables : Dans notre pays, en 14 ans on est passée de 13 Kg à 34 Kg/habitants /an. Pensez à utiliser des bons vieux chiffon pour faire le ménage. Le plus gros de cette quantité est impactée par le couches, les lingettes. Il est vrai que c'est plus facile de les utilisé jetable que lavable, mais pensez-y.
5. Favorisez la réparation et le réemploi : Inconsciemment, nous le réalisons plus ou moins tous. Nous sommes dans une société de consommation, vous achetez et vous revendez vos objets sur des sites dédiés à cela.

Les conseils de Mme GOUACHON (horticultrice Bio à Gatens)

Cultiver la patate douce à Sénouillac... Rien de plus facile !

La culture de ce tubercule tropical se révèle très facile sous nos climats. Contrairement à la pomme de terre, on ne plante pas le tubercule directement en pleine terre mais les germes. Pour faire ses propres plants, il suffit donc de faire germer des patates douces à partir du mois de mars puis de détacher délicatement les plus beaux germes et de les repiquer dans des godets remplis de terreau où ils vont raciner pendant quelques semaines avant d'être plantés en pleine terre entre la mi-mai et la mi-juin. Comme pour les pommes de terre, la terre doit être préalablement bien travaillée et bien amendée. En revanche, pas de buttage car la patate douce est une liane herbacée dont les tiges sont rampantes. C'est donc une culture nettoyante qui étouffe beaucoup les mauvaises herbes. Il est conseillé de beaucoup arroser à partir de mi-août lorsque les tubercules commencent à grossir. On peut commencer à récolter à partir de fin septembre jusqu'aux premières gelées. Les rendements sont impressionnants, même en sol argileux. Il existe de très nombreuses variétés de patates douces : à chair orange (la plus connue), à chair blanche, à chair violette... La patate douce se cuisine exactement comme la pomme de terre : à la vapeur, en frites (délicieux !), en purée, en soupe, en gratin... Les feuilles peuvent également être consommées l'été comme des épinards. On peut conserver les tubercules tout l'hiver enveloppés dans du papier journal à une température de 15/20°C.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

Agenda

- Dimanche 20 mai : Vide grenier organisé par le Comité Sénouillacois ;
- Mercredi 23 mai: Atelier de découverte de la communication bienveillante à 18h30 à la mairie, organisé par l'association les Soc' en Herbe ;
- Samedi 26 mai : inauguration du pôle santé et de la boulangerie à 16H ;
- Samedi 2 juin : Apéro Concert à partir de 19h organisé par l'APE. Grande restauration sur place (6 foodtrucks : salée et sucré) ;
- Dimanche 3 juin : Messe en famille à 10h30 à l'église St Pierre
- Jeudi 7 Juin : Réunion mensuelle à 14h de l'Association Génération Mouvement ;
- Vendredi 8 et Samedi 9 juin : représentation par l'Association « Les Am'Acteurs ;
- Dimanche 10 juin : Messe à 10h30 à l'église St Pierre.

Côté associations

(Horaires consultables en mairie)

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- Le MARDI : 1 point c'est tout à la cantine à 14h ;
  - Yoga à la salle des fêtes à 18h15 ;
  - Théâtre ;
- Le MERCREDI : Danse de salon ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- Le VENDREDI : Tarot le 1ier, 3ième et éventuellement 5ième du mois ;
  - Toc ou autre jeux de société le 2ième et 4ième vendredi du mois ;
  - Entraînement de quille au stade municipal.

Info association : Théâtre : Les Am'acteurs

Association qui regroupe (pour le moment) 6 acteurs et leur metteur en scène.

Le spectacle que nous vous proposons le vendredi 8 Juin et le samedi 9juin, à la salle des fêtes de Sénouillac, sera précédé d'un apéritif dînatoire.

Nous travaillons sans relâche pour vous satisfaire.

Cette année comme l'an passé et les fois précédentes, le rire sera de la partie.

Il s'agit de la pièce : **Le prénom** de M. Delaporte et A. De la Patellière.

Les personnages sont réunis pour un dîner et comme dans quelques repas entre amis certaines plaisanteries dérapent et entraînent des révélations surprenantes.

C'est mordant, voire cruel mais hilarant en même temps.

Venez nombreux en famille ou avec vos amis nous espérons vous faire passer une bonne soirée!